

Catégories d'âge/certificats médicaux - 2018-2019

ASSAUT (LIGHT-CONTACT) – série « espoir » (moins de 6 rencontres)

- Poussin(e) (8-9 ans) né(e) en 2009-2010
- Benjamin(e) (10-11 ans) né(e) en 2007-2008
- Minime (12-13 ans) né(e) en 2005-2006
- Cadet(te) (14-15 ans) né(e) en 2003-2004
- Junior-B (16-17ans) né(e) en 2001-2002
- Junior-A (18-19-20 ans) né(e) en 1998-1999-2000
- Senior (21-39 ans) né(e) en 1979 à 1997
- Vétéran (40 ans et +) né(e) en 1978 et avant.

ASSAUT (MEDIUM-CONTACT) – série « élite » (6 rencontres et plus)

- Benjamin(e) (10-11 ans) né(e) en 2007-2008
- Minime (12-13 ans) né(e) en 2005-2006
- Cadet(te) (14-15 ans) né(e) en 2003-2004
- Junior-B (16-17ans) né(e) en 2001-2002
- Junior-A (18-19-20 ans) né(e) en 1998-1999-2000
- Senior (21-39 ans) né(e) en 1979 à 1997
- Vétéran (40-50 ans) né(e) en 1968 à 1978.

PRE-COMBAT – pratiquant avancé techniquement et expérimenté en light-contact ou/et médium-contact

- PRECOMBAT cadet(te) 2^{ème} année (15 ans) né(e) en 2003 – série « espoir » et série « élite »
- PRECOMBAT junior-B (16-17ans) né(e) en 2001-2002 – série « espoir » et série « élite »
- PRECOMBAT junior-A (18-19-20 ans) né(e) en 1998-1999-2000 – série « espoir » et série « élite »

(*) REPERAGE DES SERIES : série « espoir » = zéro à 5 victoires – série « élite » = 6 victoires et plus

- PRECOMBAT senior classe D et classe C (21-39 ans) né(e) en 1979 à 1997 – un vétéran 40-44 ans est interdit en classe D et classe C

– PRECOMBAT senior classe B et classe A (19-44 ans) né(e) en 1974 à 1999 – au-delà de 39 ans, demander une dérogation d'âge pour un combattant n'ayant pas stoppé sa carrière de plus de deux ans (Rappel : uniquement envisageable en classe B et A) – autorisé pour un junior-A (19 ans révolus) ayant un nombre conséquent de victoires - vétéran 40-44 ans né(e) en 1974 à 1978 selon le palmarès en médium-contact ou/et précombat est autorisé en classe B ou classe A avec épreuve d'effort à jour.

(**) REPERAGE DES CLASSES : classe D = zéro combat à 1 victoire – classe C = 2 à 5 victoires – classe B = 6 à 11 victoires

N.B. : Le CNKB n'a pas d'agrément ministériel pour le moment donc ne peut pas organiser des combats de plein-contact. Ainsi le « pré-combat » est proposé à partir de la catégorie « cadet 2^{ème} année » expérimenté (15 ans révolu).

Définition du pré-combat : Le pré-combat autorise la « frappe appuyée » mais le coup dur est interdit (c'est-à-dire sans recherche de hors de combat). Il est réservé à un combattant expérimenté. À la fin du combat, le combattant ayant le plus de points est déclaré vainqueur (c'est-à-dire : atteinte de cibles corporelles autorisées avec suffisamment de puissance). Pour les mineurs, cadet 2^{ème} année (15 ans) et junior-B (16-17 ans) l'impact doit être très modéré à la face.

Définition du médium-contact : Les coups sont dits « lâchés » c'est-à-dire rebondissants avec vigueur sur la cible mais sans ébranler l'adversaire. Les 40-50 ans ne sont pas acceptés en « pré-combat » classe D et C. Ainsi un vétéran ayant un palmarès conséquent en médium-contact ou/et pré-combat cadet ou/et pré-combat junior peut participer en pré-combat classe B et A et cela, à condition de ne pas avoir stoppé sa carrière de compétiteur de plus de deux années précédant l'activité compétitive en pré-combat classe B ou classe A et cela jusqu'à la limite de 44 ans.

Pièces obligatoires :

Tout participant devra être muni obligatoirement d'une **pièce d'identité**, du **numéro licence**, et du **certificat médical du généraliste** de non contre-indication à la **pratique en compétition** de moins de 18 mois (pas de photocopie) + l'**autorisation parentale** pour un mineur.

1. **PRE-COMBAT SENIOR 19-44 ans [série ELITE-A/classe A (12 victoires et +), PRE-COMBAT SENIOR 19-44 ans [série ELITE-B/classe B (entre 6 et 11 victoires)], PRE-COMBAT SENIOR 21-39 ans [série HONNEUR(classe C) 2 à 5 victoires], PRE-COMBAT SENIOR 21-39 ans [série NOVICE/classe D (0 à 1 victoire), PRE-COMBAT JUNIOR-A 18-19-20 ans [série ELITE (6 victoires et +) et série ESPOIR(moins de 6 victoires)], PRE-COMBAT JUNIOR-B 16-17 ans [série ELITE (6 victoires et +) et série ESPOIR(moins de 6 victoires)] et CADET 2^{ème} année 15 ans [série ELITE (6 victoires et +) et série ESPOIR (moins de 6 victoires)] : pour tous, certificat médical de non contre-indication à la pratique en compétition (Généraliste) de moins de 18 mois + E.C.G. interprété de moins de 18 mois + Fond d'œil de moins de 18 mois seulement pour les classe B et A. Pour le PRE-COMBAT VETERAN 40-44 ans (exclusivement en classe A et B), certificat médical de non contre-indication à la pratique en compétition (Généraliste) + E.C.G. interprété de moins de 18 mois + épreuve d'effort de moins de 24 mois**
2. **MEDIUM-CONTACT VETERAN (40-50 ans) : certificat médical de non contre-indication à la pratique en compétition (Généraliste) de moins de 18 mois + E.C.G. interprété de moins de 18 mois.**
3. **MEDIUM-CONTACT JEUNE A SENIOR 21-39 ans : certificat médical de non contre-indication à la pratique en compétition (Généraliste) de moins de 18 mois**
4. **LIGHT-CONTACT/Assaut technique contrôlé - VETERAN (40-50 ans) : idem Médium-contact, certificat médical de non contre-indication à la pratique en compétition (Généraliste) de moins de 18 mois + E.C.G. interprété de moins de 18 mois.**
5. **LIGHT-CONTACT/Assaut technique contrôlé - CADET 14-15 ans, JUNIOR-B 16-17 ans, JUNIOR-A 18-19-20 ans et SENIOR 21-39 ans : certificat médical de non contre-indication à la pratique en compétition (Généraliste) de moins de 18 mois**
6. **LIGHT-CONTACT/Assaut éducatif très contrôlé – POUSSIN 08-09 ans à MINIME 12-13 ans : certificat médical de non contre-indication à la pratique en compétition (Généraliste) de moins de 18 mois.**

N.B. les certificats médicaux et les passeports sportifs des autres fédérations de boxes pieds-poings, sports pieds-poings-sol et arts martiaux de contact sont acceptés.